

COMMUNE DE PERWEZ



# Programme stratégique transversal

---

Parties Commune & synergie avec le CPAS

Septembre 2019

1.	Introduction .....	2
2.	Qu'est-ce qu'un PST ?.....	2
3.	Méthodologie et vision .....	3
4.	Volet Interne .....	4
1.	Etre une Commune pro active, exemple de bonne gestion, tournée vers le citoyen et soucieuse du bien-être de ses travailleurs.....	4
1.	<i>Développer des synergies avec des autres institutions publiques (CPAS, Police, etc) .....</i>	4
2.	<i>Améliorer l'accueil des citoyens à l'Administration .....</i>	4
3.	<i>Maintenir l'équilibre financier et programmer les investissements de manière pluriannuelle .....</i>	4
4.	<i>Réorganiser les services dans un soucis d'efficience .....</i>	4
5.	<i>Mettre en œuvre une gestion optimale des ressources humaines .....</i>	4
6.	<i>Renforcer la culture d'entreprise et l'esprit d'équipe des agents communaux .....</i>	5
7.	<i>Assurer une communication de qualité, accessible et transparente vers les citoyens .....</i>	5
8.	<i>Donner de l'importance aux commissions consultatives .....</i>	5
9.	<i>Investir dans les infrastructures communales .....</i>	5
10.	<i>Mettre en conformité et respecter la réglementation en matière de protection des données et de vie privée .....</i>	5
2.	Etre des institutions engagées dans le développement de synergies en matière de ressources humaines..	5
1.	<i>Mettre en œuvre une politique de bien-être, de prévention et de sécurité au travail .....</i>	5
2.	<i>Prévoir l'évolution de carrière des agents et anticiper la charge des pensions .....</i>	6
3.	<i>Optimaliser les ressources humaines .....</i>	6
3.	Etre des institutions engagées dans le développement de synergies entre ses administrations.....	6
1.	<i>Développer les marchés conjoints.....</i>	6
2.	<i>Adopter une méthode de travail analogue pour les deux institutions .....</i>	6
5.	Volet Externe .....	7
1.	Etre une Commune disposant d'un cadre de vie de qualité répondant aux besoins de l'ensemble des habitants.....	7
1.	<i>Soutenir et développer les milieux de la petite enfance.....</i>	7
2.	<i>Investir dans nos écoles fondamentales pour nos enfants .....</i>	7
3.	<i>Garantir le choix de l'enseignement classique ou par immersion .....</i>	7
4.	<i>Soutenir le développement de l'établissement scolaire d'enseignement secondaire.....</i>	7
5.	<i>Investir pour l'avenir et transmettre le savoir de nos aînés .....</i>	7
6.	<i>Développer l'accueil des nouveaux habitants .....</i>	7
7.	<i>Favoriser l'organisation d'activités variées .....</i>	7
8.	<i>Développer l'encadrement des jeunes Perwéziens .....</i>	8
9.	<i>Répondre de manière efficace aux besoins des seniors.....</i>	8
10.	<i>Favoriser le cadre de vie des personnes souffrant d'un handicap .....</i>	8
11.	<i>Soutenir et développer les activités culturelles .....</i>	8
12.	<i>Renforcer l'accès au sport afin de lutter contre l'exclusion sociale et promouvoir la santé .....</i>	8
13.	<i>Garantir la qualité et la quantité d'eau.....</i>	8
14.	<i>Assurer et prévenir la sécurité de l'ensemble des citoyens Perwéziens .....</i>	9
15.	<i>Etre une commune avec des voiries en bon état et sécurisées.....</i>	9

16.	<i>Etre une commune soucieuse du bien-être animal</i> .....	9
2.	Etre une Commune soucieuse du développement cohérent de son territoire, dans une optique de qualité environnementale et d'aménagement durable .....	9
1.	<i>Définir une politique d'urbanisation et d'aménagement du territoire sur le long terme</i> .....	9
2.	<i>Tendre vers une commune plus propre</i> .....	9
3.	<i>Offrir des espaces verts et de rencontre au plus grand nombre</i> .....	10
4.	<i>Elaborer un nouveau Plan Communal de Développement Rural (PCDR)</i> .....	10
5.	<i>Fluidifier et sécuriser le trafic routier</i> .....	10
6.	<i>Conscientiser et sanctionner les contrevenants</i> .....	10
7.	<i>Valoriser les modes de déplacement alternatifs</i> .....	10
8.	<i>Garantir l'entretien des cimetières</i> .....	11
9.	<i>Garantir un logement de qualité pour tous</i> .....	11
10.	<i>Gérer le patrimoine Perwezien en bon père de famille afin d'offrir un cadre de vie sain, durable et harmonieux</i> .....	11
11.	<i>Diminuer l'impact énergétique de la Commune</i> .....	11
12.	<i>Développer le tourisme à Perwez</i> .....	11
3.	Etre une commune au développement économique et commercial prospère .....	12
1.	<i>Stimuler une économie forte et de proximité</i> .....	12
2.	<i>Promouvoir la création d'emploi</i> .....	12
3.	<i>Revitaliser le centre</i> .....	12
4.	<i>Soutenir et développer les initiatives commerciales</i> .....	12
5.	<i>Promouvoir l'agriculture et nos producteurs locaux</i> .....	12
4.	Etre des institutions engagées dans le développement de synergies pour l'attribution de logement .....	12
1.	<i>Gérer l'offre du patrimoine public local</i> .....	12
5.	Etre des institutions engagées dans le développement de synergies des projets .....	13
1.	<i>Uniformiser les projets analogues</i> .....	13
2.	<i>Soutenir le développement du Val d'Orbais</i> .....	13

## 1. Introduction

Perwez est une commune à caractère rural connaissant une croissance démographique et économique importante au cours de ces dernières années.

Comme dans toutes les communes de Wallonie, la vie de notre commune est influencée dans sa gestion par le contexte économique et les missions croissantes qui lui sont déléguées. Le programme stratégique transversal a pour objectif de répondre au besoin de planification des politiques de nos institutions communales.

Par le passé, des programmes ont été publiés que ce soit au niveau du CPAS via la déclaration de politique sociale ou de la commune via la déclaration de politique communale. Le but de ce nouveau document, dont la base est établie par un décret, est de favoriser la transversalité entre les institutions au bénéfice du citoyen.

## 2. Qu'est-ce qu'un PST ?

Le Programme Stratégique Transversal est un outil de bonne gouvernance locale dont le but est de planifier les actions politiques locales en intégrant un processus de suivi et d'évaluation. Le cadre législatif du PST est défini dans le décret du 19 juillet 2018.

Afin d'être cohérent, le PST a été construit sur base de la déclaration de politique communale. Partant des grands axes programmatiques de la législature, le présent document s'engage sur des objectifs stratégiques (relatifs à ce que l'institution souhaite être) qui sont déclinés en objectifs opérationnels (relatifs à ce que l'institution souhaite faire) eux-mêmes concrétisés en actions et projets.

De plus, le programme prend en compte les moyens humain et financier pour remplir les objectifs et facilite l'évaluation de ceux-ci. En effet, le PST est conçu comme une démarche évolutive en vue d'éventuelles adaptations ou révisions en fonction de différents facteurs tels que des contraintes extérieures, des opportunités, des nouveaux besoins ou encore des circonstances imprévues. Une évaluation continue basée sur des indicateurs prédéfinis permet de mesurer l'efficacité des actions au regard des objectifs et des moyens et, le cas échéant de rectifier le tir.

Le PST se compose de deux volets : un volet interne qui porte sur l'organisation de la Commune et un volet externe qui reprend le développement de la politique communale.

En résumé, le programme stratégique transversal a pour but de répondre aux objectifs suivants :

- Sur base de la déclaration de politique communale, définir les objectifs prioritaires et en dégager des actions concrètes.
- Professionnaliser la gestion de l'institution en adoptant une démarche stratégique afin d'avoir une vision à court, moyen et long terme.
- Fédérer les différents services pour donner une visibilité à leurs actions en respectant une vision commune.
- Permettre une gestion transversale et coordonnée des projets au sein de la Commune et en synergie avec le CPAS.
- Prioriser les actions de façon concrète et réaliste en se basant sur les ressources disponibles.
- Fédérer les autorités politiques et les agents administratifs autour d'un projet commun.

- Instaurer une communication transparente avec les partenaires externes et les citoyens de la commune de Perwez.

### 3. Méthodologie et vision

La méthodologie de création du PST se base sur les engagements pris dans la déclaration de politique sociale. Ceux-ci ont été identifiés sur base d'un processus de réflexion intégrant les besoins des citoyens de Perwez, la vision politique des élus et les ressources de l'administration.

Les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels, les actions et les projets ont été définis en étroite collaboration entre les acteurs politiques et l'administration communale de Perwez. Ce travail conjoint en binôme entre le politique et l'administration a permis une meilleure compréhension de l'autre partie et un renforcement de la cohésion.

Parallèlement à cela, le programme stratégique transversal identifie clairement des nouvelles synergies entre la Commune de Perwez et le CPAS. Ce binôme entre les deux institutions permet d'avoir une vision commune ayant pour seul objectif la simplification et l'amélioration de la qualité des services pour les habitants de la commune.

Cette vision commune est essentielle et évolutive. En effet, le PST va évoluer au fil du temps en tenant compte des réalités, des opportunités, des menaces et des besoins. Les actions définies ce jour vont donc pouvoir se concrétiser au fur et à mesure en se basant sur des indicateurs de résultats. Ces derniers vont permettre d'évaluer les décisions et de guider les agents dans leurs actions au quotidien.

Enfin, la réalité de ce programme n'est pas valable uniquement pour cette mandature. L'étroite collaboration entre les autorités et les institutions va continuer sur le long terme.

## 4. Volet Interne

### 1. Etre une Commune pro active, exemple de bonne gestion, tournée vers le citoyen et soucieuse du bien-être de ses travailleurs

#### 1. Développer des synergies avec des autres institutions publiques (CPAS, Police, etc)

- |   |
|---|
| 1. Développer des synergies avec les communes voisines afin de susciter des économies d'échelle et une amélioration de la qualité du service au public. |
|---|

#### 2. Améliorer l'accueil des citoyens à l'Administration

- |   |
|---|
| 1. Mettre en place un bureau d'accueil.                   |
| 2. Prévoir une signalétique au sein des bâtiments.        |
| 3. Réorganiser les bureaux pour un service plus efficace. |
| 4. Développer un E-guichet performant pour les citoyens.  |

#### 3. Maintenir l'équilibre financier et programmer les investissements de manière pluriannuelle

- |  |
|--|
| 1. Maintenir le statu quo en terme fiscal, pas d'impôt nouveau.          |
| 2. Diminuer le prix des salles communales pour les Perwéziens.           |
| 3. Avoir une approche intégrée dans la gestion financière et budgétaire. |

#### 4. Réorganiser les services dans un soucis d'efficience

- |  |
|--|
| 1. Revoir l'organigramme des services communaux, la répartition des tâches par services et par agent afin d'aboutir à une organisation optimale. |
|--|

#### 5. Mettre en œuvre une gestion optimale des ressources humaines

- |  |
|--|
| 1. Mettre en place l'évaluation du personnel.  |
| 2. Créer un plan de formation.   |
| 3. Revoir le statut administratif, pécuniaire et le règlement de travail.            |
| 4. Réviser le cadre du personnel.  |
| 5. Revoir l'agencement des bureaux afin d'offrir un cadre de travail optimal.        |
| 6. Prévoir un plan de recrutement sur plusieurs années afin d'anticiper les départs. |
| 7. Assurer les back-up et la polyvalence au sein des services.                       |
| 8. Mettre en place un contrôle interne.  |

6. Renforcer la culture d'entreprise et l'esprit d'équipe des agents communaux

- |   |
|---|
| 1. Organiser au minimum 2 activités par an pour le personnel (Barbecue de juin et Réception Nouvel An). |
| 2. Assurer une communication interne efficace.  |

7. Assurer une communication de qualité, accessible et transparente vers les citoyens

- |  |
|--|
| 1. Renforcer l'information à destination des citoyens. |
| 2. Développer l'utilisation des réseaux sociaux.       |

8. Donner de l'importance aux commissions consultatives

9. Investir dans les infrastructures communales

- |  |
|--|
| 1. Réfectionner le garage communal.                    |
| 2. Réfectionner la toiture de l'Hôtel de Ville.        |
| 3. Réfectionner divers bâtiments.                      |
| 4. Réaliser les travaux nécessaires au centre sportif. |

10. Mettre en conformité et respecter la réglementation en matière de protection des données et de vie privée

- |   |
|---|
| 1. Rédiger et diffuser les notes de services en matière de protection des données et de la vie privée.  |
| 2. Former et sensibiliser le personnel en matière de protection des données et de la vie privée.  |
| 3. Mettre à disposition un registre de traitement des données pour le service population et urbanisme (version 2.0) et le mettre à jour annuellement. |

2. Etre des institutions engagées dans le développement de synergies en matière de ressources humaines

1. Mettre en œuvre une politique de bien-être, de prévention et de sécurité au travail

- |   |
|---|
| 1. Consulter le SIPPT lors de la confection de marchés publics.                                       |
| 2. Informer les agents pour améliorer la sécurité et le bien-être au travail.                         |
| 3. Former des agents volontaires aux premiers soins.  |
| 4. Créer et former un service de lutte incendie sur base volontaire.                                  |
| 5. Établir et communiquer les plans d'évacuations.  |
| 6. Réaliser un exercice d'évacuation et d'alerte incendie chaque année.                               |
| 7. Élaborer un plan d'action annuel en matière de bien-être, de prévention et de sécurité au travail. |

2. Prévoir l'évolution de carrière des agents et anticiper la charge des pensions

- |   |
|---|
| 1. Réaliser un audit sur le deuxième pilier de pension.                                   |
| 2. Etudier et envisager l'octroi d'un deuxième pilier de pension aux agents contractuels. |

3. Optimaliser les ressources humaines

- |   |
|---|
| 1. Centraliser les équipes de nettoyage et d'entretien. |
| 2. Centraliser le personnel informatique.               |
| 3. Créer une cuisine locale unique.                     |
| 4. Etudier la fusion des services techniques.           |

3. Etre des institutions engagées dans le développement de synergies entre ses administrations

1. Développer les marchés conjoints

- |   |
|---|
| 1. Joindre les marchés classiques de fournitures et entretiens des matériels divers.              |
| 2. Joindre les marchés de maintenance du classement et de l'archivage.                            |
| 3. Joindre les marchés de gestion du courrier et des délibérations.                               |
| 4. Joindre les marchés du Service Externe pour la Prévention et la Protection au travail (SEPPT). |

2. Adopter une méthode de travail analogue pour les deux institutions

- |   |
|---|
| 1. Utiliser les référents administratifs communs. |
| 2. Utiliser une charte graphique commune.         |



## 5. Volet Externe

### 1. Etre une Commune disposant d'un cadre de vie de qualité répondant aux besoins de l'ensemble des habitants

#### 1. Soutenir et développer les milieux de la petite enfance

- |   |
|---|
| 1. Créer un milieu d'accueil partagé par des accueillantes conventionnées et/ou autonome. |
|---|

#### 2. Investir dans nos écoles fondamentales pour nos enfants

- |  |
|--|
| 1. Assurer un entretien régulier des bâtiments afin de prévenir les détériorations.            |
| 2. Renforcer les moyens informatiques des écoles fondamentales.                                |
| 3. Soutenir la mise en place et le maintien d'un comité de parents d'élèves dans chaque école. |
| 4. Renforcer l'accès et l'intégration des enfants porteurs de handicap.                        |
| 5. Soutenir l'Accueil temps libre et Animômes.   |
| 6. Lutter contre le harcèlement et le Cyber harcèlement.                                       |
| 7. Sensibiliser à l'alimentation saine.  |
| 8. Evaluer et relancer le marché des repas chauds.   |

#### 3. Garantir le choix de l'enseignement classique ou par immersion

#### 4. Soutenir le développement de l'établissement scolaire d'enseignement secondaire

#### 5. Investir pour l'avenir et transmettre le savoir de nos aînés

- |  |
|--|
| 1. Organiser des rencontres entre nos aînés et les écoles. |
|--|

#### 6. Développer l'accueil des nouveaux habitants

- |   |
|---|
| 1. Créer un kit d'accueil qui comprendrait notamment une charte de la ruralité. |
| 2. Organiser l'accueil des nouveaux habitants.                                  |

#### 7. Favoriser l'organisation d'activités variées

- |   |
|---|
| 1. Soutenir les comités de jumelage.  |
| 2. Organiser des festivités familiales comme les fêtes d'été et les fêtes de fin d'année. |
| 3. Organiser l'accueil des nouveaux nés.  |
| 4. Organiser la réception des couples jubilaires.   |
| 5. Soutenir l'opération « Place aux enfants ».  |

8. Développer l'encadrement des jeunes Perwéziens

- |  |
|--|
| 1. Envisager la construction d'un Roller skate.                |
| 2. Restaurer la maison des jeunes de TLB.                      |
| 3. Soutenir l'organisation du conseil communal des enfants.    |
| 4. Impliquer les jeunes conseillers dans la vie de la commune. |

9. Répondre de manière efficace aux besoins des seniors

- |  |
|--|
| 1. Développer et distribuer la senior box.   |
| 2. Organiser un voyage annuel des seniors.   |
| 3. Etre à l'écoute et orienter les seniors et leurs familles vers les services compétents pour favoriser le maintien à domicile. |

10. Favoriser le cadre de vie des personnes souffrant d'un handicap

- |   |
|---|
| 1. Prévoir une meilleure accessibilité aux infrastructures publiques. |
| 2. Désigner une personne de contact pour les PMR.                     |
| 3. Renforcer l'accueil pour les malentendants.                        |
| 4. Prévoir un accueil pour les malvoyants.                            |

11. Soutenir et développer les activités culturelles

- |  |
|--|
| 1. Soutenir la Bibliothèque.   |
| 2. Organiser plus fréquemment des opérations portes ouvertes dans les milieux culturels. |
| 3. Soutenir le Foyer culturel.   |

12. Renforcer l'accès au sport afin de lutter contre l'exclusion sociale et promouvoir la santé

- |  |
|--|
| 1. Créer une Commission consultative du sport.                         |
| 2. Soutenir les clubs sportifs.  |
| 3. Développer une politique de sport pour tous.                        |
| 4. Assurer une présence permanente à l'accueil du Centre Sportif.      |
| 5. Réintégrer les équipes locales de sport en salle.                   |
| 6. Développer une application de consultation et réservation en ligne. |
| 7. Installer un éclairage sur le parcours santé.                       |

13. Garantir la qualité et la quantité d'eau

- |  |
|--|
| 1. Réaliser un audit.  |
| 2. Développer l'utilisation de Be-Alert.                     |
| 3. Investir dans le réseau d'égouttage                       |
| 4. Remplacer la conduite d'eau Place du Warichet.            |
| 5. Investir dans un réseau de distribution d'eau performant. |

14. Assurer et prévenir la sécurité de l'ensemble des citoyens Perwéziens

- |   |
|---|
| 1. Acheter des défibrillateurs pour les salles communales.        |
| 2. Réinvestir dans une police de proximité proche des Perwéziens. |

15. Etre une commune avec des voiries en bon état et sécurisées

- |  |
|--|
| 1. Investir dans l'amélioration constante de l'état et de la sécurité des voiries. |
| 2. Rénover la rue du Mont et la rue de la Gobie.                                   |
| 3. Rénover la rue de la Laiterie et la place du Warichet.                          |
| 4. Prévoir un budget de réparation « urgentes » des voiries.                       |

16. Etre une commune soucieuse du bien-être animal

- |   |
|---|
| 1. Désigner une personne responsable du bien-être animal.                         |
| 2. Sensibiliser les citoyens au bien-être animal.                                 |
| 3. Mener une campagne de stérilisation des chats errants.                         |
| 4. Mener une campagne d'identification et de stérilisation des chats domestiques. |

2. Etre une Commune soucieuse du développement cohérent de son territoire, dans une optique de qualité environnementale et d'aménagement durable

1. Définir une politique d'urbanisation et d'aménagement du territoire sur le long terme

- |   |
|---|
| 1. Impliquer davantage le citoyen dans l'aménagement du territoire en organisant des réunions d'information, de participation et de consultation. |
| 2. Intégrer les projets dans leur contexte (paysage, risque d'inondation, ...).   |
| 3. Etablir un cadastre des aménagements piétons et cyclistes, veiller à leur entretien tout en préservant la mobilité agricole.                   |

2. Tendre vers une commune plus propre

- |  |
|--|
| 1. Augmenter la participation de la Commune et des habitants à l'opération Be Wapp.  |
| 2. Promouvoir l'usage du parc à conteneurs.  |
| 3. Sanctionner les dépôts clandestins d'immondices.  |
| 4. Diminuer la quantité de déchets produit sur le territoire communal en aidant les consommateurs à privilégier le réutilisable. |
| 5. Organiser la collecte des déchets via des conteneurs à puce.  |

3. Offrir des espaces verts et de rencontre au plus grand nombre

- |   |
|---|
| 1. Créer des espaces de détente, des espaces de convivialité et aménager des espaces verts dans les différents villages en assurant l'entretien de ceux-ci. |
| 2. Aménager la plaine de jeux à TLB.  |

4. Elaborer un nouveau Plan Communal de Développement Rural (PCDR)

5. Fluidifier et sécuriser le trafic routier

- |   |
|---|
| 1. Réaliser des aménagements de sécurité routière dans les villages et Perwez-Centre.                   |
| 2. Proposer un nouvel aménagement du rond-point dit de "La Ville de Wavre".                             |
| 3. Proposer des aménagements sécurisants les traversées des chaussées de Charleroi, de Wavre et de Huy. |
| 4. Réfectionner diverses voiries et trottoirs.  |
| 5. Stimuler et accompagner le co-voiturage (plateforme, outil informatique de covoiturage, etc).        |

6. Conscientiser et sanctionner les contrevenants

- |   |
|---|
| 1. Organiser la sensibilisation par les gardiens de la paix aux respects des trottoirs, F99C et autres obligations. |
| 2. Limiter la vitesse dans les quartiers sensibles en concertation avec les habitants.                              |
| 3. Communiquer et informer sur les sanctions administratives.   |
| 4. Renforcer les contrôles utiles et pertinents des infrastructures routières (radars,...).                         |

7. Valoriser les modes de déplacement alternatifs

- |  |
|--|
| 1. Créer et entretenir les sentiers.   |
| 2. Permettre une meilleure complémentarité entre les parkings de délestage, les transports en commun et les itinéraires cyclistes. |
| 3. Créer des voies cyclables et des parkings vélos sécurisés.  |
| 4. Aménager l'éclairage public le long du Ravel.   |
| 5. Sensibiliser les écoles et les parents aux alternatives de transport pour les élèves (ramassage vélo, proxibus, etc).           |
| 6. Elargir la prime vélo à tous les vélos.   |
| 7. Prévoir des zones de rechargement de véhicules et vélos électriques.  |
| 8. Améliorer la mobilité autour des écoles.  |
| 9. Collaborer avec Pro-Vélo.   |

8. Garantir l'entretien des cimetières

- |   |
|---|
| 1. Mettre en conformité les cimetières avec la réglementation wallonne. |
| 2. Offrir un endroit de recueillement propre et bien entretenu.         |
| 3. Offrir un endroit de recueillement pour les funérailles laïques.     |

9. Garantir un logement de qualité pour tous

- |   |
|---|
| 1. Renforcer les espaces de logements existants.                                      |
| 2. Prévoir la création de logements permettant l'échange intergénérationnels.         |
| 3. Elaborer une politique de logement pour les personnes précarisées.                 |
| 4. Soutenir les initiatives d'habitat partagé comme la maison Abbeyfield.             |
| 5. Encourager l'accès des jeunes à la propriété immobilière via le logement tremplin. |
| 6. Aider les Perwéziens dans leurs recherches de logement.                            |

10. Gérer le patrimoine Perwézien en bon père de famille afin d'offrir un cadre de vie sain, durable et harmonieux

- |  |
|--|
| 1. Gérer le patrimoine naturel et développer la biodiversité.  |
| 2. Permettre le développement de l'activité agricole et son adéquation avec l'attente des consommateurs. |
| 3. Entretien des ruisseaux et faire respecter la législation par les riverains.                          |
| 4. Réfectionner le mur de la rivière rue d'Alvaux.   |
| 5. Réfectionner le pont rue de Seumay.   |

11. Diminuer l'impact énergétique de la Commune

- |   |
|---|
| 1. Sensibiliser le citoyen au développement durable et à l'utilisation rationnelle de l'énergie.  |
| 2. S'inscrire dans le projet POLLEC.  |
| 3. Poursuivre l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux pour économiser les deniers publics et réduire l'impact sur l'environnement. |
| 4. Signer la convention d'adhésion à Renowatt.  |

12. Développer le tourisme à Perwez

- |  |
|--|
| 1. Encourager le tourisme à la ferme.                                |
| 2. Encourager le tourisme vert (randonnées, geocaching, ...).        |
| 3. Soutenir le tourisme de mémoire et les associations patriotiques. |
| 4. Soutenir la maison du tourisme.                                   |

### 3. Etre une commune au développement économique et commercial prospère

#### 1. Stimuler une économie forte et de proximité

- |  |
|--|
| 1. Soutenir la promotion de l'emploi et encourager les groupements d'employeurs. |
| 2. Mettre en œuvre le projet Preolia Connect.                                    |

#### 2. Promouvoir la création d'emploi

- |  |
|--|
| 1. Soutenir et développer l'agence de développement local.   |
| 2. Soutenir le partenariat entre le cercle des acteurs économiques de Perwez (CAEP) et les autorités communales. |

#### 3. Revitaliser le centre

- |   |
|---|
| 1. Faciliter le parking.  |
| 2. Rénover l'ancienne gare.   |
| 3. Maintenir les marchés du jeudi et du samedi.                               |
| 4. Revitaliser la rue de la station notamment avec le projet « vitrophanie ». |
| 5. Soutenir la commission de rénovation urbaine.                              |

#### 4. Soutenir et développer les initiatives commerciales

#### 5. Promouvoir l'agriculture et nos producteurs locaux

- |  |
|--|
| 1. Mener des actions concrètes en faveur des secteurs tels que l'agriculture bio, l'horticulture, le vignoble, l'écoconstruction, etc. |
| 2. Soutenir et valoriser les producteurs locaux.   |
| 3. Promouvoir et valoriser le commerce de proximité dans les villages.   |
| 4. Soutenir l'association des éleveurs.  |

### 4. Etre des institutions engagées dans le développement de synergies pour l'attribution de logement

La synergie avec le CPAS doit se renforcer dans la gestion de l'attribution des logements afin d'améliorer et de simplifier les procédures pour les bénéficiaires.

#### 1. Gérer l'offre du patrimoine public local

- |  |
|--|
| 1. Centraliser les demandes de logement via un numéro de contact unique.                       |
| 2. Centraliser la gestion et la maintenance des bâtiments pour le logement en un seul endroit. |

5. Etre des institutions engagées dans le développement de synergies des projets

Le renforcement de la gestion de projets a pour but de travailler conjointement entre institutions afin que chaque partie puisse apporter son expertise.

1. Uniformiser les projets analogues

- |  |
|--|
| 1. Renforcer le travail conjoint autour du projet "Été solidaire, je suis partenaire". |
|--|

2. Soutenir le développement du Val d'Orbais

- |  |
|--|
| 1. Créer des partenariats entre CPAS et Val d'Orbais.  |
| 2. Accroître la transparence et la communication entre les services du CPAS, de la Commune et le Val d'Orbais. |